



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.


 UPOV

TG/266/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2011-10-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

AGAPANTHE

Code UPOV : AGAPA

Agapanthus L'Hér.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Agapanthus</i> L'Hér.	African lily, Agapanthus, Blue lily, Lily of the Nile	Agapanthe, Fleur d'amour	Agapanthus, Schmucklilie	Agapando, Agapanto, Estrella de mar

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	6
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	7
6.1	Catégories des caractères	7
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3	Types d'expression.....	8
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	8
6.5	Légende.....	8
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	19
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	19
8.2	Explications portant sur certains caractères	20
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	26
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	27

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Agapanthus* L'Héritier.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de

lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune

de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-typ.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type (caractère 1)
- b) Feuille : panachure (caractère 7)
- c) Bractée de l'inflorescence : ouverture (caractère 14)
- d) Inflorescence : nombre de fleurs (caractère 19)
- e) Bouton : couleur principale (caractère 22), avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert jaune
 - Gr. 3 : violet
 - Gr. 4 : bleu violacé
 - Gr. 5 : bleu
- f) Fleur : type (caractère 29)
- g) Anthère : couleur (caractère 43)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories des caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG Plant: type (* (+)		Plante : type	Pflanze: Typ	Planta: tipo		
QL	deciduous	caduc	laubabwerfend	caduca	Deep Blue	1
	evergreen	persistant	immergrün	perenne	Cloudy Skies	2
2. VG Plant: density of foliage (*		Plante : densité du feuillage	Pflanze: Dichte des Laubes	Planta: densidad del follaje		
QN (a)	sparse	faible	locker	escasa	Baby Pete	3
	medium	moyenne	mittel	media	Snow Cloud	5
	dense	élevée	dicht	densa	Snowstorm	7
3. MG Plant: number of leaves per shoot (+)		Plante : nombre de feuilles par pousse	Pflanze: Anzahl Blätter pro Trieb	Planta: número de hojas por rama		
QN (a)	few	faible	gering	bajo	Lapis	1
	medium	moyen	mittel	medio	Regal Beauty	2
	many	élevé	hoch	alto	Snow Cloud	3
4. VG/ Leaf: length MS		Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a)	short	courte	kurz	corta	Tinkerbelle	3
(b)	medium	moyenne	mittel	media	Everblue	5
	long	longue	lang	larga	Deep Blue	7
5. VG/ Leaf: width (* MS		Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Deep Blue	3
(b)	medium	moyenne	mittel	media	Buddy Blue	5
	broad	large	breit	ancha	Glen Avon	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. VG Leaf: curvature	Feuille : courbure	Blatt: Biegung	Hoja: curvatura		
QN (a) absent or slightly recurved	absente ou légèrement incurvée	fehlend oder leicht gebogen	ausente o débilmente curvada	Tinkerbelle	1
(b) moderately recurved	modérément incurvée	mäßig gebogen	moderadamente curvada	Aureovittatus	2
strongly recurved	fortement incurvée	stark gebogen	muy curvada	Summer Gold	3
7. VG Leaf: variegation (*)	Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
QL (a) absent	absente	fehlend	ausente	Blue Velvet	1
(c) present	présente	vorhanden	presente	Tinkerbelle	9
8. VG Leaf: disappearance of variegation with development (+)	Feuille : disparition de la panachure avec le développement	Blatt: Verschwinden der Panaschierung mit dem Wachstum	Hoja: desaparición de la variegación con el desarrollo		
QN absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Tinkerbelle	1
medium	moyenne	mittel	media		2
strong	marquée	stark	fuerte	Lemon & Lime	3
9. VG Leaf: green color of upper side (excluding variegation) (*)	Feuille : couleur verte de la face supérieure (à l'exclusion de la panachure)	Blatt: Grünfärbung der Oberseite (ohne Panaschierung)	Hoja: color verde del haz (excluida la variegación)		
PQ (a) yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
(b) light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Sybil Martin	2
(d) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Snowstorm	3
dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Blue Horizons	4
grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	Goldstrike	5

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
10. VG	Leaf: color of variegation of upper side	Feuille : couleur de la panachure de la face supérieure	Blatt: Farbe der Panaschierung der Oberseite	Hoja: color de la variegación del haz		
(*)						
PQ	(a) white	blanche	weiß	blanco	Tinkerbelle	1
	(c) yellow white	blanc-jaune	gelbweiß	blanco amarillento	Silver Star	2
	(d) yellow	jaune	gelb	amarillo	Goldstrike, Summer Gold	3
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Sybil Martin	4
11. VG	Leaf: anthocyanin coloration at base	Feuille : pigmentation anthocyanique à la base	Blatt: Anthocyanfärbung an der Basis	Hoja: pigmentación antocianica en la base		
(*)						
(+)						
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Blue Velvet	1
	present	présente	vorhanden	presente	Wiley J	9
12. VG	Inflorescence bract: length of tip relative to total length of bract	Bractée de l'inflorescence : longueur de l'extrémité par rapport à la longueur totale de la bractée	Deckblatt des Blütenstands: Länge der Spitze im Verhältnis zur Gesamtlänge des Deckblatts	Bráctea de la inflorescencia: longitud del extremo en comparación con la longitud total de la bráctea		
(+)						
QN	(a) very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Wiley J	1
	short	courte	kurz	corta	Lilac Beauty	3
	medium	moyenne	mittel	media	Nana Blue	5
	long	longue	lang	larga	Smurfy Blue	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Hartenbos White	9
13. VG	Inflorescence bract: anthocyanin coloration	Bractée de l'inflorescence : pigmentation anthocyanique	Deckblatt des Blütenstands: Anthocyanfärbung	Bráctea de la inflorescencia: pigmentación antocianica		
(*)						
QN	(a) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	ATl blu	1
	medium	moyenne	mittel	media	Peter Pan	2
	strong	forte	stark	fuerte	Victoria Bay	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. VG	Inflorescence bract: opening	Bractée de l'inflorescence : ouverture	Deckblatt des Blütenstands: Öffnung	Bráctea de la inflorescencia: en apertura		
(*)						
(+)						
QL	one side	un bord	einseitig	un lado	Wiley J	1
	both sides	les deux bords	beidseitig	ambos lados	Double Diamond	2
15. VG/ MS	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blütenstandstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
(*)						
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Double Diamond	1
	short	court	kurz	corto	Princess Margaret	3
	medium	moyen	mittel	medio	Shinkai	5
	long	long	lang	largo	Ivory Bells	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Purple Cloud	9
16. VG	Peduncle: thickness	Pédoncule : épaisseur	Blütenstandstiel: Dicke	Pedúnculo: grosor		
(*)						
QN	(e) thin	fin	dünn	delgado	Everblue	3
	medium	moyen	mittel	medio	Buddy Blue	5
	thick	épais	dick	grueso	Cloudy Skies	7
17. VG	Peduncle: shape in cross section	Pédoncule : forme en section transversale	Blütenstandstiel: Form im Querschnitt	Pedúnculo: forma en sección transversal		
(*)						
(+)						
PQ	(e) circular	circulaire	kreisförmig	circular	Peter Pan	1
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Wiley J	2
	oblong	oblongue	rechteckig	oblonga	Blue Velvet	3
18. VG	Peduncle: anthocyanin coloration	Pédoncule : pigmentation anthocyanique	Blütenstandstiel: Anthocyanfärbung	Pedúnculo: pigmentación antocianica		
(*)						
QN	(e) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Peter Pan	1
	medium	moyenne	mittel	media	Midnight Blue	2
	strong	forte	stark	fuerte	Black Beauty	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. VG/ Inflorescence: (*) MS number of flowers (+)		Inflorescence : nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
QN	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Peter Pan	1
	few	petit	gering	bajo	Bright Eyes	3
	medium	moyen	mittel	medio	Blue Velvet	5
	many	élevé	groß	alto	Magnifico	7
	very many	très élevé	sehr groß	muy alto	Maximus	9
20. VG/ Inflorescence: (*) MS diameter (+)		Inflorescence : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Inflorescencia: diámetro		
QN	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Franni	1
	small	petit	klein	pequeño	Adonis	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Atlas	5
	large	grand	groß	grande	Colossus	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Trudy	9
21. VG Inflorescence: shape (*) in lateral view (+)		Inflorescence : forme en vue latérale	Blütenstand: Form in Seitenansicht	Inflorescencia: forma en perspectiva lateral		
PQ	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Tall Boy	1
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Pinchbeck	2
	narrow oblate	aplatie étroite	schmal breitrund	achatada estrecha	Deep Blue	3
	broad oblate	aplatie large	breit breitrund	achatada ancha	Loch Hope	4
22. VG Flower bud: main (*) color		Bouton : couleur principale	Blütenknospe: Hauptfarbe	Botón floral: color principal		
PQ (d) RHS Colour Chart (f) (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
23. VG Flower bud: secondary color		Bouton : couleur secondaire	Blütenknospe: Sekundärfarbe	Yema floral: color secundario		
PQ (d) RHS Colour Chart (f) (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. VG Flower bud: (* distribution of secondary color	Bouton : répartition de la couleur secondaire	Blütenknospe: Verteilung der Sekundärfarbe	Yema floral: distribución del color secundario		
PQ (d) none	aucune	keine	ninguna	Double Diamond	1
(f) towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base	Cloudy Skies	2
towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	White Beauty	3
25. VG/ Pedicel: length MS	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN (f) short	court	kurz	corto	Deep Blue	3
medium	moyen	mittel	medio	Blue Velvet	5
long	long	lang	largo	Cloudy Skies	7
26. VG Pedicel: anthocyanin coloration	Pédicelle : pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicelo: pigmentación antociánica		
QN (f) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Stéphanie Charm	1
medium	moyenne	mittel	media	Silver Jubilee	2
strong	forte	stark	fuerte	Black Beauty	3
27. VG Pedicel: distribution (+ of anthocyanin coloration	Pédicelle : répartition de la pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Verteilung der Anthocyanfärbung	Pedicelo: distribución de la pigmentación antociánica		
PQ (f) only on middle third	uniquement sur le tiers médian	nur am mittleren Drittel	únicamente en el tercio medio	Everblue	1
entire	entière	überall	en todo el pedicelo	Black Beauty	2
only on upper and lower third	uniquement sur le tiers supérieur et le tiers inférieur	nur am oberen und unteren Drittel	únicamente en el tercio superior e inferior	Victoria Bay	3
28. VG Flower: shape (* (+)	Fleur : forme	Blüte: Form	Flor: forma		
PQ (g) globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	Buddy Blue	1
tubular	tubuleuse	röhrenförmig	tubular	Graskop	2
funnel	en entonnoir	trichterförmig	de embudo	Amethyst	3
campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	Blue Stars	4

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. VG Flower: type (* (+)	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL (g) single	simple	einfach	individual	Blue Velvet	1
semi-double	demi-double	halbgefüllt	semidoble	Double Diamond	2
30. VG/ Perianth: length (* (+)	Périanthe : longueur	Blütenhülle: Länge	Periantio: longitud		
MS					
QN (g) short	court	kurz	corto	Lilliput	3
medium	moyen	mittel	medio	Blue Velvet	5
long	long	lang	largo	Graskop	7
31. VG/ Perianth: diameter (* (+)	Périanthe : diamètre	Blütenhülle: Durchmesser	Periantio: diámetro		
MS					
QN (g) small	petit	klein	pequeño	Graskop	3
medium	moyen	mittel	medio	Amethyst	5
large	grand	groß	grande	Atlantic Ocean	7
32. VG Perianth: overlapping of tepal lobes (+)	Périanthe : chevauchement des lobes des tépalas	Blütenhülle: Überlappen der Perigonlappen	Periantio: superposición de los lóbulos de los tépalos		
QN (g) absent	absent	fehlend	ausente	Goliath	1
incomplete	incomplet	unvollständig	incompleta	Amethyst	2
complete	complet	vollständig	completa	Graskop	3
33. VG/ Perianth tube: length (* (+)	Tube du périanthe : longueur	Perianthröhre: Länge	Tubo del periantio: longitud		
MS					
QN (g) short	court	kurz	corto	Peter Pan	3
medium	moyen	mittel	medio	Goliath	5
long	long	lang	largo	Graskop	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
34. VG	Perianth tube: main color of outer side	Tube du périanthe : couleur principale de la face externe	Perianthröhre: Hauptfarbe der Außenseite	Tubo del periantio: color principal de la cara externa		
(*)						
PQ	(d) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
(g)						
35. VG	Tepal lobe: ratio length/width	Lobe des tépales : rapport longueur/largeur	Perigonlappen: Verhältnis Länge/Breite	Lóbulo de los tépalos: relación longitud/anchura		
(+)						
QN	(g) slightly elongated	légèrement allongé	leicht langgezogen	ligeramente elongado	Blue Globe	1
	moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente elongado	Elisabeth	2
	strongly elongated	fortement allongé	stark langgezogen	muy elongado	Atlantic Ocean	3
36. VG	Tepal lobe: color of marginal zone of inner side	Lobe des tépales : couleur de la zone marginale de la face interne	Perigonlappen: Farbe der Randzone der Innenseite	Lóbulo de los tépalos: color del borde de la cara interna		
(*)						
PQ	(g) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
(g)						
37. VG	Tepal lobe: color of midrib zone of inner side	Lobe des tépales : couleur de la zone autour de la nervure centrale de la face interne	Perigonlappen: Farbe der Mittelrippenzone der Innenseite	Lóbulo de los tépalos: color del nervio central de la cara interna		
(*)						
PQ	(g) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
(g)						
38. VG	Tepal lobe: transparency of midrib zone of inner side	Lobe des tépales : transparence de la zone autour de la nervure centrale sur la face interne	Perigonlappen: Transparenz der Mittelrippenzone der Innenseite	Lóbulo de los tépalos: transparencia del nervio central de la cara interna		
(*)						
QN	(g) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Amethyst	1
	medium	moyenne	mittel	media	Cloudy Skies	2
	strong	forte	stark	fuerte	Windsor Grey	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
39. VG	Tepal lobe: undulation of margin	Lobe des tépales : ondulation du bord	Perigonlappen: Randwellung	Lóbulo de los tépalos: ondulación del borde		
QN (g)	weak	légère	gering	débil	Amethyst	1
	medium	moyenne	mittel	media	Blue Heaven	2
	strong	forte	stark	fuerte	Blue Stars	3
40. VG (* (+)	Flower: tepal-like staminodes and pistillodes	Fleur : staminodes et pistillodes en forme de tépale	Blüte: Perigonblattartige Staminodien und Pistillodien	Flor: pistilodios y estaminoides en forma de tépalos		
QL (g)	absent	absents	fehlend	ausente	Blue Velvet	1
	present	présents	vorhanden	presente	Flore Pleno	9
41. VG (* (+)	Flower: extrusion of stamens	Fleur : extrusion des étamines	Blüte: Hervortreten der Staubgefäße	Flor: extrusión de los estambres		
QN (g)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Kama	1
	medium	moyenne	mittel	media	Blue Velvet	2
	strong	forte	stark	fuerte	Blue Stars	3
42. VG (*	Filament: color	Filament : couleur	Staubfaden: Farbe	Filamento: color		
PQ (g)	white	blanc	weiß	blanco	Blue Moon	1
	violet	violet	violett	violeta	Wiley J	2
	violet blue	bleu violacé	violettblau	azul violeta	Black Pantha	3

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
43. VG Anther: color (* (+)	Anthère : couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
PQ white	blanche	weiß	blanco	Lavender Haze	1
green	verte	grün	verde	Blue Brush	2
blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado	Glen Avon	3
light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Ossato Snow	4
medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Polar Ice	5
purple	pourpre	purpurn	púrpura	Corinne	6
brown	brune	braun	marrón	Umbellatus Albus	7
blue grey	gris-bleu	blaugrau	gris azulado	Sarah	8
black	noire	schwarz	negro	Aberdeen	9
44. VG Style: color (* (+)	Style : couleur	Griffel: Farbe	Estilo: color		
PQ (g) white	blanc	weiß	blanco	Blue Moon	1
violet	violet	violett	violeta	Wiley J	2
violet blue	bleu violacé	violettblau	azul violeta	Glen Avon	3
45. MG Time of beginning of (* (+) /VG flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época del comienzo de la floración		
QN early	précoce	früh	temprana	AT1blu	3
medium	moyenne	mittel	intermedia	Blue Velvet	5
late	tardive	spät	tardía	New Blue	7

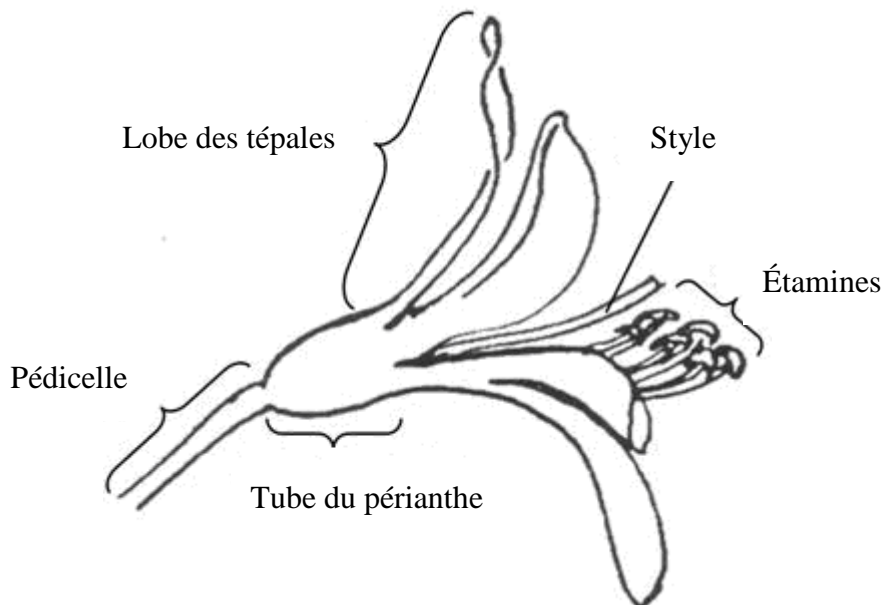
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les observations relatives à tous les caractères doivent être effectuées au moment où 50% au moins de toutes les fleurs se sont ouvertes.

Les caractères contenant le code ci-après dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés comme indiqué ci-dessous :

- (a) À observer lorsque le premier bouton commence à émerger de la bractée à inflorescence.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles pleinement développées.
- (c) Les observations relatives à la panachure de la feuille doivent être effectuées sur des feuilles jeunes.
- (d) La couleur principale est celle de la surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs sont quasi égales, la couleur la plus foncée est la couleur principale. La couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième surface la plus importante.
- (e) À observer sur le tiers médian du pédoncule.
- (f) Les observations doivent être effectuées lorsque le bouton est pleinement ouvert, juste avant le déploiement des tépales.
- (g) Les observations doivent être effectuées sur des fleurs nouvelles totalement épanouies. Schéma des parties de la fleur :



8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Plante : type

Les observations doivent être effectuées l'hiver et au printemps.

Ad. 3 : Plante : nombre de feuilles par pousse



Pousse Pousse

Ad. 8 : Feuille : disparition de la panachure avec le développement

Les observations doivent être effectuées en comparant la panachure de jeunes feuilles avec la panachure de feuilles adultes. Il y a disparition de la panachure lorsque les feuilles adultes présentent une panachure moins importante que les jeunes feuilles.

Ad. 11 : Feuille : pigmentation anthocyanique à la base



1
absente



9
présente

Ad. 12 : Bractée de l'inflorescence : longueur de l'extrémité par rapport à la longueur totale de la bractée

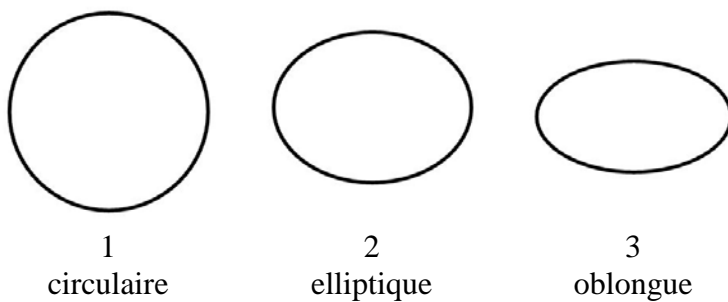


Ad. 14 : Bractée de l'inflorescence : ouverture

À observer lorsque la plupart des boutons ont émergé.



Ad. 17 : Pédoncule : forme en section transversale



Ad. 19 : Inflorescence : nombre de fleurs

Le nombre total de fleurs doit être évalué en incluant les boutons, les fleurs épanouies et les fleurs fanées.

Ad. 20 : Inflorescence : diamètre

Inflorescence : diamètre

Inflorescence diameter



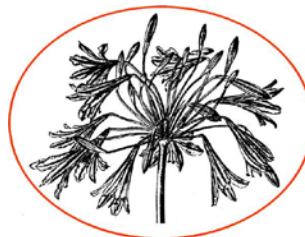
Ad. 21 : Inflorescence : forme en vue latérale



1
elliptique



2
circulaire

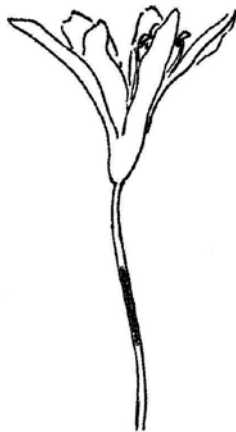


3
aplatie étroite

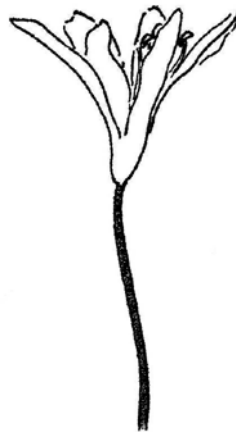


4
aplatie large

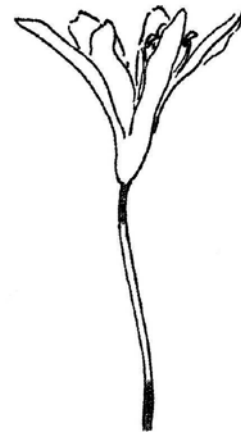
Ad. 27 : Pédicelle : répartition de la pigmentation anthocyanique



1
uniquement sur
le tiers médian



2
entière



3
uniquement sur le tiers
supérieur et le tiers inférieur

Ad. 28 : Fleur : forme



1
globuleuse



2
tubuleuse



3
en entonnoir



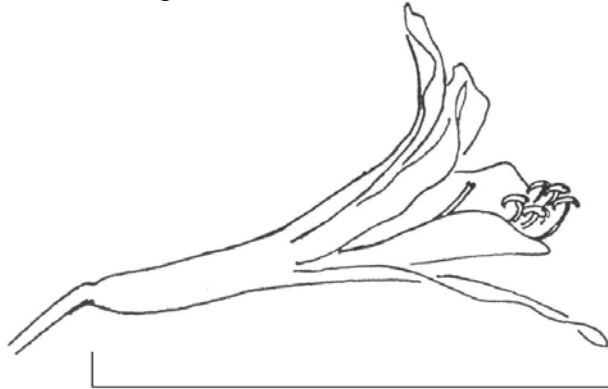
4
campanulée

Ad. 29 : Fleur : type

Les fleurs de type simple ont six tépales.

Les fleurs de type demi-double ont plus de six tépales.

Ad. 30 : Périanthe : longueur

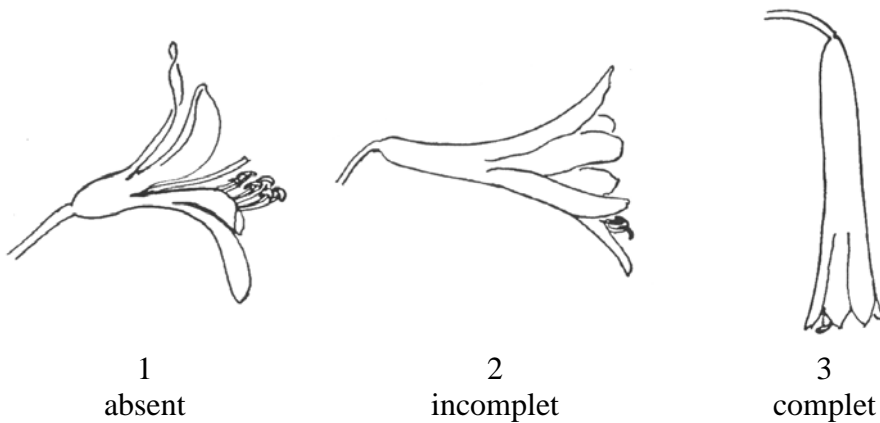


Longueur du périanthe

Ad. 31 : Périanthe : diamètre

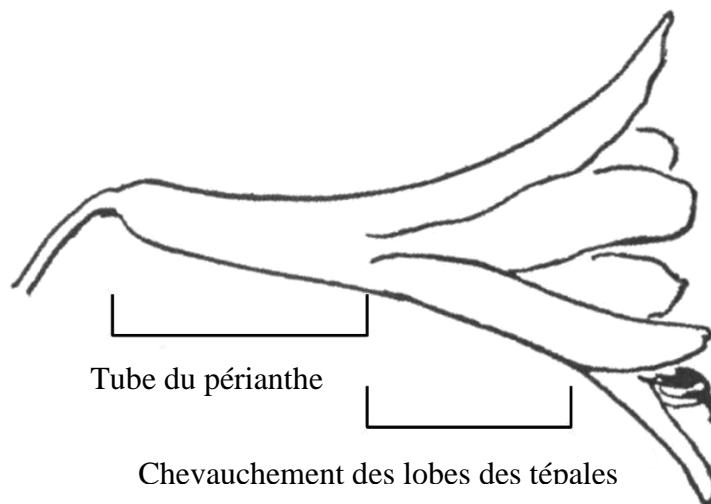
Le diamètre naturel maximal doit être évalué.

Ad. 32 : Périanthe : chevauchement des lobes des tépales



Ad. 32 : Périanthe : chevauchement des lobes des tépales

Ad. 33 : Tube du périanthe : longueur



Ad. 35 : Lobe des tépales : rapport longueur/largeur

Le lobe des tépales est la partie du tépale qui ne fait pas partie intégrante du tube du périanthe.

Ad. 40 : Fleur : staminodes et pistillodes en forme de tépale



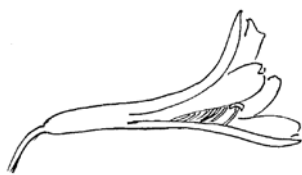
1
absents



9
présents

Ad. 41 : Fleur : extrusion des étamines

L'extrusion des étamines s'observe sur la base de la protrusion des étamines par rapport au sommet des lobes des tépales.



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 43 : Anthère : couleur

La couleur des anthères doit être observée juste avant la déhiscence.

Ad. 45 : Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison se situe au moment où 50% des plantes ont au moins une fleur pleinement épanouie.

9. Bibliographie

Duncan, G.D., 1998: Kirstenbosch Gardening Series: Grow Agapanthus: a guide to the species, cultivation and propagation of the genus Agapanthus. National Botanical Institute, Kirstenbosch, Cape Town, ZA, 32 pp.

Germishuizen, G., Meyer, N.L., Steenkamp, Y., Keith, M., 2006: A checklist of South African plants. Southern African Botanical Diversity Network Report No. 41, SABONET, Pretoria, ZA

Hattatt, L., 2001: Encyclopedia of garden plants and flowers. Parragon, Bath, UK, 256 pp.

Leighton, F.M., 1965: The genus *Agapanthus* L'Heritier. Journal of South African Botany, Supplementary Volume No. IV, ZA, 50 pp.

Perry, F. (ed.), 1980: The Macdonald encyclopedia of plants & flowers. Macdonald General Books, London, UK

Snoeijer, W., 2004: *Agapanthus*: a revision of the genus. Timber Press, Inc., Portland, Oregon, US, 320 pp.

Zonneveld, B.J.M., Duncan, G.D., 2003: Taxonomic implications of genome size and pollen colour and vitality for species of *Agapanthus* L'Heritier (Agapanthaceae). Plant Syst. Evol. 241: 115-123

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Agapanthus L'Hér."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Agapanthe ; fleur d'amour"/>	
1.2 Espèces / groupe (à compléter)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

- 4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures
- b) multiplication *in vitro*
- c) autre (préciser)

- 4.2.2 Autre
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : type (1)		
caduc	Deep Blue	1[]
persistant	Cloudy Skies	2[]
5.2 Feuille : panachure (7)		
absente	Blue Velvet	1[]
présente	Tinkerbelle	9[]
5.4 Bractée de l'inflorescence : ouverture (14)		
un bord	Wiley J	1[]
les deux bords	Double Diamond	2[]
5.5 Inflorescence : nombre de fleurs (19)		
très petit	Peter Pan	1[]
très petit à petit		2[]
petit	Bright Eyes	3[]
petit à moyen		4[]
moyen	Blue Velvet	5[]
moyen à élevé		6[]
élevé	Magnifico	7[]
élevé à très élevé		8[]
très élevé	Maximus	9[]

Caractères	Exemples	Note
5.6(i) Bouton : couleur principale (22)		
Code RHS des couleurs		
(indiquer le numéro de référence)		
5.6(ii) Bouton : couleur principale (22)		
blanc	Double Diamond	1[]
vert-jaune		2[]
violet	Amethyst	3[]
bleu violacé	Blue Velvet	4[]
bleu		5[]
5.7 Fleur : type (29)		
simple	Blue Velvet	1[]
demi-double	Double Diamond	2[]
5.8 Anthère : couleur (43)		
blanche	Lavender Haze	1[]
verte	Blue Brush	2[]
vert-bleu	Glen Avon	3[]
jaune clair	Ossato Snow	4[]
jaune moyen	Polar Ice	5[]
pourpre	Corinne	6[]
brune	Umbellatus Albus	7[]
gris-bleu	Sarah	8[]
noire	Aberdeen	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : type</i>	<i>caduc</i>	<i>persistant</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]